

Risques naturels

Les phénomènes à l'origine des risques naturels ne peuvent être évités. La politique de prévention des risques naturels consiste donc à s'adapter à ces phénomènes pour réduire autant que faire se peut leurs conséquences. Cette politique est différente de celle qui concerne les risques technologiques, qui consiste à réduire en priorité le risque à la source. La politique de prévention des risques naturels majeurs s'appuie sur les 7 piliers de la prévention, complémentaires, qui sont :

- La connaissance des aléas et des enjeux
- La surveillance, la prévision, la vigilance et l'alerte
- L'éducation et l'information préventive des citoyens
- La maîtrise de l'urbanisation et du bâti par la réglementation et les plans de prévention des risques
- La réduction de la vulnérabilité
- La protection
- La préparation aux situations d'urgence

la sécurité des ouvrages de protection, conçus pour protéger, mais dont la défaillance peut entraîner des « sur-dangers », est un complément indispensable de la politique de prévention des risques naturels.

En Franche-Comté, 2 grands types de risques naturels sont présents :

Le risque d'inondations ou de submersion

L'inondation peut être liée au débordement de cours d'eau en crue, par remontée de nappes naturelles, moins fréquemment par ruissellement et coulée de boue...

Le risque inondation peut également être associé aux barrages et aux digues

Les risques géologiques

Le risque géologique est décliné en divers événements :

- Les mouvements de terrain

Les principales grandes classes de mouvement de terrain sont:

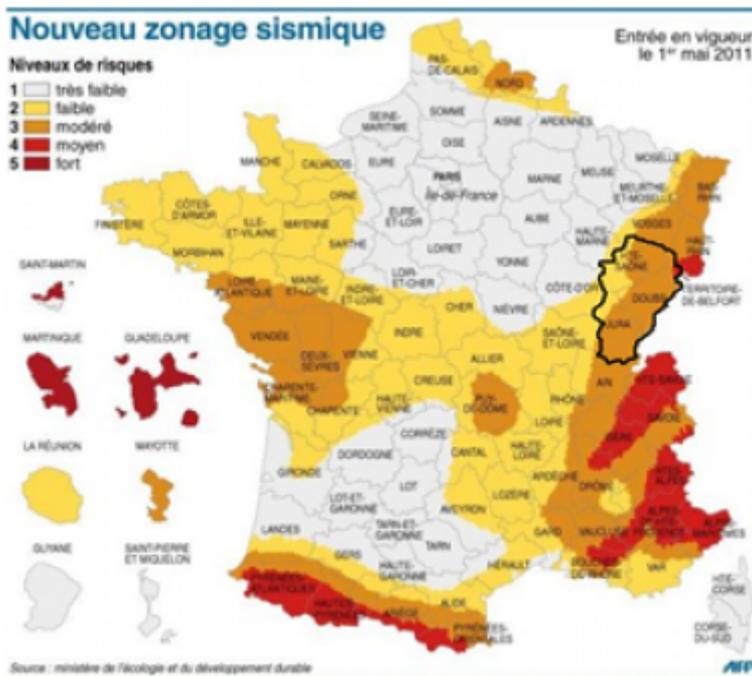
- les glissements de terrain et fluages,
- les chutes de blocs et éboulements de masses rocheuses,

- les affaissements et effondrements de cavités minières notamment liées au calcaire,
- les coulées de boues
- les érosions de berge,
- le retrait-gonflement des formations argileuses lié à la variation du volume des sols en fonction de leur teneur en eau.

Les mouvements de terrain peuvent affecter fortement et durablement les fondations des constructions ainsi que la stabilité de certains ouvrages.

- Séismes

La nouvelle carte de zonage sismique affecte la région d'un risque faible à moyen sur le territoire de Belfort.



Autres

Les risques d'avalanches et d'incendies ne sont pas reconnus comme risque majeur sur le périmètre régional.

Toutes les communes franc-comtoises ont été soumises à au moins un arrêté de catastrophe naturelle depuis 1982.

Atouts	Opportunités
---------------	---------------------

<p>Une connaissance des aléas et une prise en compte de risques par différents documents</p>	<p>La mise en place de nouveaux PPRn et des DICRIM et PCS</p>
<p>Faiblesses</p>	<p>Menaces</p>
<p>Risques naturels présents : Toutes les communes ont été soumises à au moins un arrêté de catastrophe naturelle depuis 1982</p>	<p>La pression urbaine des principales métropoles accroît les enjeux par urbanisation des zones d'aléa et imperméabilisation des sols.</p>

© Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

- [Plan de site](#)
- [Mentions légales](#)
- [Authentification](#)

URL source: <http://perfc.dev02.linalis.com/diagnostic-thematiques/risques-naturels>